

Compte rendu AG ASA Villa du Pré du 10 juin 2024

20h00 : Le quorum n'étant pas atteint (194), la convocation de l'AG ordinaire est reportée au 10 juin 2024 à 20h30.

20h30 : Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Présentation des comptes

Compatibilité saine

Réception de la facture solde des comptes des travaux d'enfouissement prévus en 2024. A ce jour, reste une dizaine d'année de prêt, 25k€ environ/an servent au remboursement de l'emprunt. Le bureau indique avoir reçu la facture définitive à ce jour, la facture est uniquement de 103k€ sur les 230k€ provisionnés.

Hausse du budget en 2024, inévitable pour assurer l'équilibre du budget vis-à-vis de la légère hausse des recettes de l'année précédente, cela correspond à des autorisations de dépenses.

Reste un manque à recouvrer de 10k€ concernant la taxe. Le bureau indique que l'ASA n'avait jamais signé un accord avec le Trésor Public pour autoriser les poursuites, cela va maintenant être le cas. Le Trésor Public pouvait seulement effectuer une première lettre de relance sans suite. Provision au budget 2024 de 1841€ pour annulation des créances non recouvrées/prescrites.

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Vote à l'unanimité

Rapport d'activité

Cotisations

Souhait de produire les prochains appels de cotisations avec un paiement par carte bleue (PayFit). Il est recommandé d'effectuer des paiements par virement car il a été constaté plusieurs détournements par le paiement par chèque en indiquant bien la référence du virement. Les bordereaux arriveront début/mi-septembre.

Nouveaux résidents

Présentation de nouveaux résidents : 18 avenue des Marronniers

Propreté

Mise en place d'un nouveau système de consultation par Est Ensemble sans consultation de l'ASA au 2^{ème} semestre 2023.

A noter que le bac déchets végétaux n'est pas obligatoire, il existe des points de collecte dans la ville en complément.

Suppression des grands bacs au milieu de l'Avenue des Marronniers dans le début de fin/début d'année, cela semble avoir répondu.

Problème au niveau de la bibliothèque avec la présence de nombreux bacs jaunes, l'angle de l'Avenue de l'Aigle/Acacias. Il s'est avéré que le gardien de la résidence en haut de l'Avenue de l'Aigle n'était pas au courant du changement des jours de collecte, depuis cela semble mieux.

Une résidente d'Avenue des Marronniers demande l'installation de poubelles dans la Villa (il en reste qu'une à côté de la bibliothèque), il est partagé avec l'assemblée que cela attire d'autres déchets par expérience.

Un élagage aura lieu cette année, la densité de la végétation commence à poser des problèmes pour la circulation de certains véhicules de la commune mais la commune assure maintenir ses services de nettoyage.

Demande d'une résidente de refixer la borne angle Acacias/Marronniers, le bureau va effectuer une demande auprès de la mairie pour la repositionner.

Travaux

Toujours une grande difficulté angle Avenue de l'Aigle/Acacias. Compliqué pour obtenir des devis, les petites entreprises c'est trop complexe et c'est trop petit pour les grandes entreprises. Le bureau a obtenu un devis finalement de la part de l'entreprise Dubrac (15k€) qui ne nécessite pas un vote en AG au regard du montant ; Cependant, cela semble minimaliste et nécessite une étude plus approfondie.

Pas d'appui des services municipaux sur ce dossier malgré les rendez-vous avec la mairie.

Un chiffrage est en cours par Dubrac pour les travaux Avenue de l'Aigle, si plus de 15k€ cela nécessite une AG, plus de 40k€ nécessite un appel d'offre.

Dératisation

Est-il nécessaire de faire une campagne de dératisation ? Les boîtes « noires » dans la rue seraient la meilleure solution à ce jour. Une résidente insiste de maintenir un système de prévention par expérience, une autre personne signale l'absence depuis la pose des boîtes, un autre indique que les rats sont revenus depuis quelques semaines, La mairie a complément a effectué des pulvérisations dans les égouts.

Il est convenu de continuer un système de prévention, idéalement avec des systèmes moins dangereux que les boîtes selon ce qui est possible de faire.

Luminaires

Le système d'éclairage actuel est énergivore, les ampoules ne pourront bientôt ne plus être remplacées (législation début 2025). Les derniers luminaires mis en œuvre dans la Villa (il y a 4-5 ans, choisi lors d'un AG) ne sont déjà plus à la norme, notamment en raison de la l'absence de prise terre. Nous sommes en attente d'un retour de la mairie sur leur proposition.

Une résidente indique un manque de luminosité dans certains endroits de la Villa, de façon non uniforme. Cela semble principalement lié à la végétation des arbres et aux anciens luminaires.

Bureau de l'ASA

En juin 2025, une nouvelle élection du bureau aura lieu. Un appel à volontaire pour venir dès à présent venir participer en observation des activités du bureau a été réalisé.

Quelles assistances externes peut avoir le bureau de l'ASA ? L'expertise représente des coûts importants au regard du budget de la Villa et doit rester pour des interventions spécifiques.

Vivre ensemble

Pour donner suite à la Fête des Voisins, la question est posée d'effectuer un autre événement au sein de la Villa. Un appel à proposition est fait auprès des résidents pour mettre en place un second événement.

Communication

Une résidence demande de savoir comment partager des échanges numériques entre résidents, notamment pour partager des recommandations tels que des artisans.

21h39 : Fin de l'AG ordinaire

